Zugzwang (tsu:ksvanj) [...]

MONTRÉAL

(2 août)
MANOUSHKA

Allô, comment vas-tu ? Comment a été LEGS ? Penses-tu te rendre à Montréal durant le mois d'août ? J'aimerais que l'on commence à réfléchir plus sérieusement à notre performance, prochainement. En attendant et si cela te convient, nous pourrions nous donner un rendez-vous téléphonique. Qu'en penses-tu ? Dis-moi quand tu prévois avoir un petit moment pour qu'on discute de ça. Bonne journée, xx

STVN

...

MONTRÉAL

(2 septembre)
MANOUSHKA

Allô, voici une piste de réflexion pour la performance à CIRCA. Il pourrait être intéressant de prendre comme point de départ « les limites de la performance », sur le plan ontologique. C'est-à-dire le seuil entre ce qu'est une performance et ce que n'est pas une performance. Nous pourrions tenter d'atteindre ce seuil qui rendrait ambigu le statut de la performance – si elle en est toujours une. Ainsi, je pense que nous pourrions nous plaire les deux avec cette intention qui constituerait la problématique principale de notre projet. De mon côté, j'ai repensé à ce que la personne-ressource du CALQ m'avait dit lorsque j'ai voulu faire une demande de subvention. Nous avions analysé mon curriculum vitae ensemble pour déterminer si j'étais ou non une artiste professionnelle et elle a conclu que je devais avoir «

vécu l’expérience » de la performance à CIRCA pour acquérir mon statut d’artiste professionnelle. Je me pose donc la question: qu’est-ce que « vivre l’expérience » d’une performance ? Ce qui nous renvoie au statut ontologique de la performance. Évidemment, cette piste de réflexion est personnelle à mon expérience, mais je suis persuadée que cela fait écho et même plus à ta pratique et à tes réflexions actuelles. Il s’agirait plus précisément de réfléchir au statut ontologique de la performance et de construire une performance qui n’en est pas tout à fait une. Dis-moi si tu penses pouvoir y trouver ton compte avec cette piste de réflexion. Amitié, xxxx

STVN

...

MONTRÉAL

(3 septembre)

MANOUSHKA

Allô, voici une proposition de performance. Elle se diviserait en deux temps: (1) la signature/non signature du contrat et (2) la mise en exposition des deux contrats. TOI Option A* : tu signes le refus du contrat. Dans ce cas, il s’agirait d’ajouter une ligne au contrat puisqu’un contrat devient effectif seulement une fois signé. Je propose donc que cette nouvelle ligne au contrat marque le refus de celui-ci, légitimant ainsi qu’il y a eu contrat, mais qu’il ne s’est pas soldé par une entente. Dans ce cas, il y aurait deux refus, le tien et le mien. Il faudra donc rendre compte des refus sans avoir besoin d'être présent.e.s dans l'espace au moment accordé à notre performance le 8 décembre. Je propose que nous

affichions nos contrats dans l'espace d'une quelconque façon ou que le livret (texte présentant artistes et performances produit normalement par CIRCA) contienne une numérisation à plus petite échelle de nos contrats respectifs. Option B : tu signes le contrat (tu acceptes). Dans ce cas-ci, il y aurait un moment de performance « visible », soit le moment de l’affichage des contrats qui se ferait la journée même et devant le public attendu. La mise en exposition du contrat constituerait donc le deuxième temps de la performance. MOI Option A : Je signe le refus du contrat. Ainsi, le statut de la performance est ambigu parce que je refuse le contrat qui me lie à CIRCA qui légitimise la performance. Ainsi, j’aurai été sélectionné par un jury composé de pair.e.s, j’aurai « vécu » l’expérience de la performance via l’acte de refus : l’acquisition de mon statut d’artiste professionnel est alors incertain. La performance aborderait autant la question de la relation entre spectateur et artiste et la relation entre artiste et institution (CIRCA et CALQ, dans notre cas) en marquant les relations de pouvoir qui les gèrent. J'attends de tes nouvelles xxxx

STVN

...

MONTRÉAL

(7 septembre)

MANOUSHKA

Allô, je voulais te faire part aussi de la pertinence d’être deux pour cette performance. Sur le plan administratif, le fait qu’on soit deux rend les démarches beaucoup plus simples et rend d’après moi cette performance possible (dans l’optique qu’une des deux personnes « accepte »

le contrat). Ainsi, la « performance » devant public a lieu et l'entente (le contrat) entre l'artiste et l'institution permet d'officialiser l'événement aux yeux des subventionneurs. Sans quoi elle ne pourrait exister au niveau administratif. Conceptuellement et toujours dans l'optique qu'une personne accepte le contrat et l'autre le refuse, cela permet de se pencher plus attentivement sur chacune des postures et de problématiser l'une par rapport à l'autre. Elle permet aussi de rendre compte de deux moments performatifs, encore en les situant l'une par rapport à l'autre, (1) la signature qui agit en tant qu'énoncé performatif - comment signer ou refuser un contrat est performé ? Comment ce contrat agit sur l'individu et son contexte ? etc. — Et (2) le moment devant public où les documents sont dévoilés, qui sera le moment communément reconnu comme étant la « vraie » performance, puisqu'un corps en action se présente devant un public au moment choisi et médiatisé par CIRCA. Cela dit, rendre le contrat accessible n'aura absolument rien d'attrayant pour les spectateur.rice.s. Il ne s'agira que de constater un fait qui a déjà eu lieu et qui agit sur le présent, mais de façon latente. Sur le plan des communications (normalement faites par le centre), c'est-à-dire l'image promotionnelle, le texte dans le livret qui accompagne la performance et les biographies, j'imagine que le projet agira tout autant dans ces sphères. En plus, tu m'avais dit que tu voulais travailler sur ça dans le cadre de notre performance ! Veux-tu travailler cette partie ?

STVN

...

(quelques heures plus tard)

MANOUSHKA

Tu pourrais lire le contrat comme conférence!

MONTRÉAL

(11 octobre)
MANOUSHKA

Bonsoir steven, j'ai rencontré Émilie, la directrice de CIRCA, aujourd'hui. Je lui ai parlé de la performance et elle m'a dit être à l'aise avec la proposition si moi aussi je l'étais – faisant ici allusion au fait que la proposition implique que je n'accèderai pas au statut d'artiste professionnelle par cette performance. Pour justifier son propos, elle s'est appuyée sur la question administrative et aussi sur un second enjeu qui m'a particulièrement fait plaisir, celui de la visibilité et de ma présence (mon absence) sur la documentation photographique de la performance du 8 décembre 2018. À ce point-ci de la conversation avec la directrice de CIRCA, j'en déduis qu'elle propose une réponse à la première question sur laquelle je me suis penchée pour notre performance – celle qui fut proposée par une employée du CALQ : que veut dire « vivre l'expérience de la performance » ? La réponse que nous propose Émilie repose donc sur l'entente légale (le contrat) entre l'artiste et l'institution et la possibilité de générer une image de mon corps dans l'espace (preuve que l'événement a eu lieu) dédié à la performance devant public. Elle s'est permise de me faire part que l'ambiguïté de mon acte n'était pas assez travaillée à son goût par le fait que je n'allais pas être présente durant la performance. Elle a fait allusion à la performance de Sophie Castonguay lors des 30 années de CIRCA : Sophie ne « fait pas » la performance, mais elle est présente

en tant que public. Je ne lui ai pas dit que la présence de Sophie avait un rôle (autoritaire) dans sa performance tout comme mon absence a un rôle dans la performance que nous proposons. Elle m’a ensuite proposé de faire une action le 8 décembre et de partir ensuite. J’en conclus qu’elle n’a pas compris notre proposition. Elle a terminé la conversation en m’invitant à la tenir au courant des développements de ma réflexion puisqu’elle était ouverte à y réfléchir avec moi. En général, cette rencontre a été intéressante. J'ai répondu au courriel de Sophie Latouche et je lui ai dit qu'elle pouvait officiellement engager Emmanuelle Duret pour la documentation photographique. De plus, j'ai informé Sophie et Émilie que je serai l'auteure du texte. D'ailleurs, appelle-moi quand tu peux, nous devons discuter de certains détails. Bonne pluie, m

STVN

...

FIN

[...] est un concept en allemand qui, lors d'une partie d'échec, désigne que le joueur actif devrait cesser de jouer, passer son tour, pour gagner la partie.